Employment and Immigration Canada

Emploi et Immigration Canada

A National Stay-in-School Initiative

Canada

A National Stay-in-School Initiative

© Minister of Supply and Services Canada 1990

Cat. No. MP15-18/1990

ISBN 0-662-57413-3

Produced by Public Affairs and Youth Affairs
Employment and Immigration Canada

Copies available at
Enquiries and Distribution
Ottawa-Hull
K1A 0J9
Tel.: (819) 994-6313

Y-029/2/90

Minister of Employment and Immigration

Ministre de l'Emploi et de l'Immigration

CANADA

No nation that cares for its youth and its future can be indifferent to thousands of teenagers dropping out of high school in times like these.

As perhaps never before, Canada in the 1990s needs well educated, well trained people in large numbers. They are indispensable to the productivity gains that our industry must achieve to survive and thrive in a highly competitive world.

Yet as matters stand, we could see one million young people abandon secondary school over the next 10 years, seeking to enter a labour market that increasingly views them as functionally illiterate, largely untrainable and mostly unemployable.

We must act, now. This paper outlines an initiative by the Government of Canada for attacking the dropout problem in partnership with provincial governments, the business community, labour, welfare agencies, parents and youth.

I urge your support and participation. Our youth and our education system deserve it.

Barbara McDougall

Barbara McDougall
Minister of Employment and Immigration

A National Stay-in-School Initiative

The Dilemma

Canada has a good secondary school system. It has progressed strongly in all provinces and territories during the last several decades, and now succeeds in graduating about 70 per cent of its high school students, compared with only 30 per cent as recently as the 1950s.

Nevertheless, as we begin the 1990s nearly 100,000 Canadian young people are still dropping out of high school every year.

Many of them are functionally illiterate. Many will be marginalized. Canada will be left with the resulting social costs and a shortfall in the skills our economy urgently needs.

With a national average dropout rate of something like 30 per cent, the 1990s could see as many as one million undereducated, untrained youth trying to enter a labour market that increasingly won't want them.

Skill demands are rising in step with Canadian industry's accelerating shift to new technologies — micro-electronics, telecommunications, new materials — in the drive for international competitiveness now and in the future.

Market demands, together with competitive pressures and technological change, are shifting the mix of occupations. Fewer jobs are available to those with lower levels of education and training, and there will be fewer still as the decade unfolds.

Youth Share of the Labour Force, 1966-2000

Source: Statistics Canada. *Historical Labour Force Statistics*. (1988) and Employment and Immigration Canada. 1989.

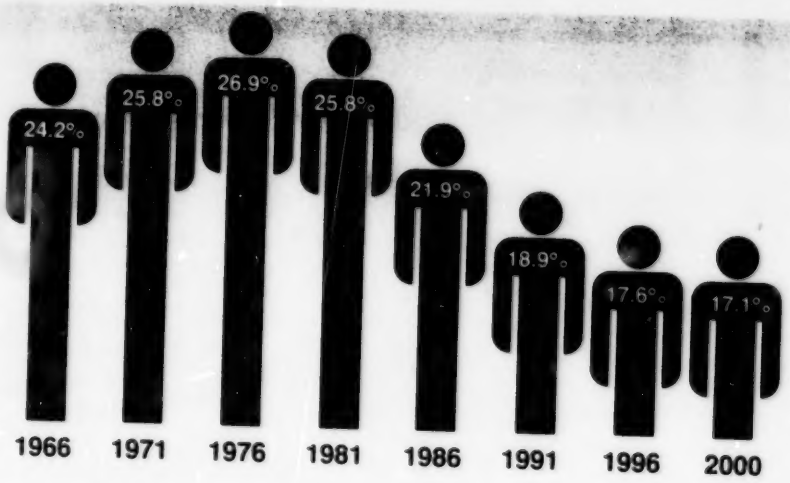

Rising Skill Requirements

Source: Employment and Immigration Canada. 1989

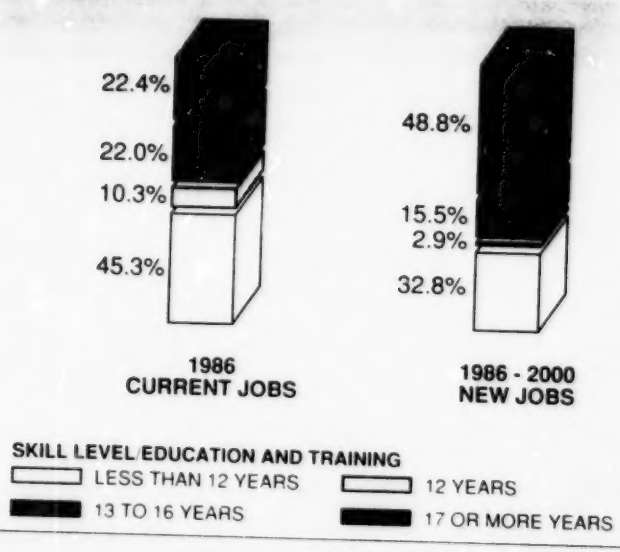

The demand for highly skilled workers, meanwhile, is rising dramatically. It is estimated that during the 1990s almost two-thirds of all new jobs will require more than 12 years of education and training. Many of the new jobs will demand more than 17 years of education and training.

That environment will stifle most dropouts. Some do return to school or enter training programs. But many others, lacking the basics, will be untrainable at the workplace. They will be trapped in cycles of unstable work and dependency, a situation that will perpetuate low self-esteem, and one that invites increasing problems with illiteracy, innumeracy and poverty.

Unchecked, the current dropout rate implies an unacceptable loss of human potential, higher social costs, and a serious deficit in the supply of skills needed to expand employment, productivity and incomes for all Canadians.

Collective action is necessary, now, by governments, educators, the business and academic communities, labour, social agencies, parents and youth.

The 1990s will be no more predictable than the 1980s. They will demand an educated workforce that is internationalized and that has a broader disciplinary foundation than required in the past. But the basic skills and qualities educators seek to impart will be the same — the capacity for critical thinking and the ability to communicate effectively. When these fundamentals are matched with the capacity for flexibility and innovation, Canada need not fear a world of accelerating change and increasingly competitive markets.

— William G. Saywell, President, Simon Fraser University: "Education for Trading into the 1990s", in Inside Guide, *Winter 1989.*

Towards a Collective Solution

The Government of Canada has a national responsibility to initiate co-operative, consultative action to deal with this labour market problem, taking care always to respect the provinces' fundamental responsibility for education.

Since entry to the labour market and education are intimately linked, it is crucial that we develop strong partnerships with provincial education ministries, as well as with school boards and other providers of education and training at the community level.

Nevertheless, the federal government's primary role in general economic direction, labour market policies and programs, and some aspects of the social welfare system, make it appropriate and necessary that it assume leadership in finding solutions to the dropout problem.

Unemployment Rate of Out-of-School Youth (October 1979 - October 1987)

Source: Statistics Canada

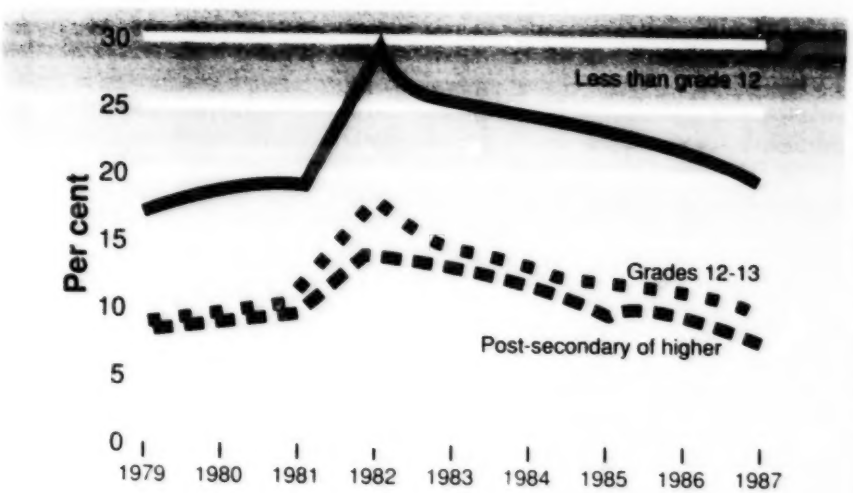

Youth in the Labour Force 1970-1995

Source: Statistics Canada (1970-1987). Employment and Immigration Canada, projection of the Career Occupations Projections System (COPS)

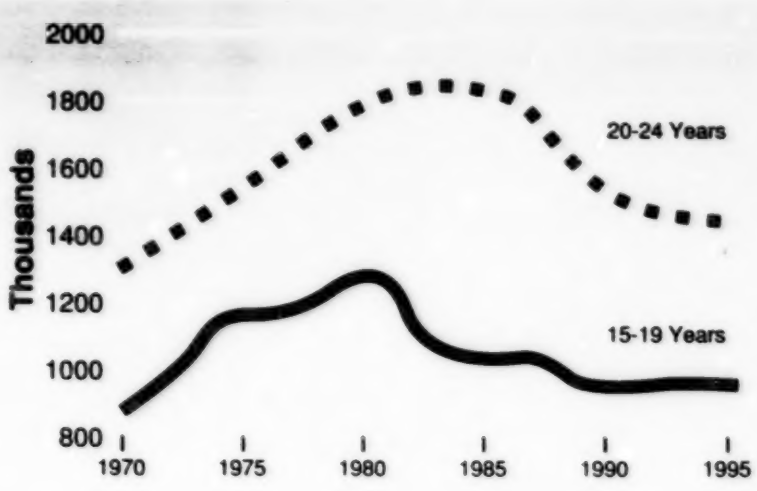

The Government will address the dropout problem on three fronts appropriate to a federal initiative:

1. Existing labour market preparatory programs and services that can help correct this problem will be expanded and new ones will be developed;

2. Partners — governments, business, labour, teachers, parents, social agencies, youth — will be mobilized towards co-operative, concerted action;

3. Youth, parents, and the public will be better informed about the realities of the labour market and the need for students to complete their high school education.

A total of $296.4 million will be allocated to this national stay-in-school initiative over five years. More than half will be devoted to programs and services, more than a quarter to mobilizing partners, and the remainder to raising public awareness.

WHO drops out?

A Choice of Futures, a 1987 report by The Canadian Council on Children and Youth and six other national organizations, found that the proportion of children not in school is twice as high for children from low-income families as for others. By age 15, the report adds, twice as many of these children as others have fallen behind in educational achievement.

Dropout rates are particularly high among native youth (as high as 70 per cent in some areas), among youth in remote and rural districts, and among members of some visible minorities.

The dropout population is not homogeneous, however. Dropouts come from all neighbourhoods, all backgrounds and all races. In general, those who experience difficulty in reading, and are one or more years behind their peers, are most at risk. Part-time work above a certain threshhold — about 15 hours a week — seems to contribute to the decision to quit school.

The dollars and "sense" of investing in people is too important to rely on big governments, big business, or big unions to manage such investment. Centralized or "corporate" solutions are not the answer. All employers and employees, in partnership with the education community and government, have to be at the forefront of the action.

— Focus 2000, *The Report of the Task Force on Education and Training. The Canadian Chamber of Commerce, August 1989.*

The Government of Canada now spends $1.8 billion a year on labour-market programs. Training and other programs for youth account for almost half.

Private sector training must be increased if Canada is to remain competitive. Business and labour have clearly recognized this need, and the Government's Labour Force Development Strategy will support co-operative programs designed to stimulate an increase of $1.5 billion in private sector training by 1994.

However, a number of studies has indicated growing business frustration in the attempt to train some young people, typically dropouts, who lack the basic literacy and learning skills required to absorb job-oriented instruction.

Thus a federal stay-in-school initiative, conducted in co-operation with business, labour and the educational system, can be viewed as a logical extension of existing federal efforts to raise general skills levels.

Such a co-operative effort will bring Canada's best knowledge and expertise to bear on an issue that has grave socio-economic implications for our future. These combined efforts should, over time, work to reduce illiteracy, help disadvantaged youth get into the mainstream, reinforce private sector training, and reduce unemployment and welfare costs.

For all these reasons the Government, in a period of fiscal restraint, has chosen to finance the stay-in-school initiative primarily by reallocating some of the funds now assigned to the SEED (Summer Employment/Experience Development) component of the Challenge program.

High School Dropout Rates
(1985 Estimated, 1992 Projected)

EIC Estimates from
Statistics Canada data.

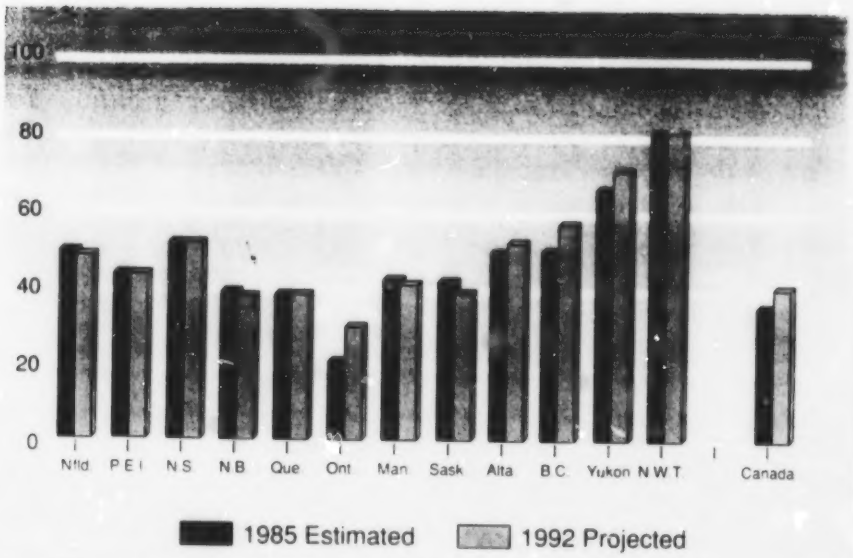

HOW MANY drop out?

The national average early school leavers rate in Canada now is estimated at above 30 per cent.

Like all averages, this one masks some huge differences. It would not be difficult to find some big-city high schools across Canada boasting a dropout rate of less than 10 per cent. But neither would it be hard to find others — in isolated communities, for example — where the figure exceeds 80 per cent.

The scholarly literature on the dropout phenomenon reveals some sharp differences, as well, on how dropouts should be counted. Indeed, methods used by provincial governments vary from province to province. For example, Quebec pegs its current rate at 35.8 per cent. Such issues underscore the need for a better national database using consistent definitions.

The chart shown here is based on the latest data compiled by Statistics Canada and Employment and Immigration Canada, using a model developed for this purpose. It does not reflect recent provincial dropout reduction initiatives.

WHY do they drop out?

To hear the dropouts tell it, in survey after survey, they left because of boredom, because they wanted to work, because they wanted their own money, or because they felt school had become irrelevant to their goals, or their grades were too low, or they had responsibilities at home.

Some of those who have studied the situation closely believe that many dropouts occur for reasons unrelated to school itself — reasons such as negative or indifferent parental attitude, low family income, drug and alcohol abuse, cultural background, and so on. The explanation for most dropouts probably lies in some combination of cultural and institutional factors.

Important to the explanation of students dropping out of school is the understanding that leaving is a process occurring over time, rather than a simple decision to stay or go. Although at the end a severance occurs, the "decision" has been made earlier in small and large ways again and again, and the final break is more of an acknowledgement than a turning point.

— Student Retention and Transition in Ontario High Schools, Ontario Ministry of Education, 1988.

A Three-Part Initiative

The fundamental purpose of this federal initiative is to respond to the serious threat that the secondary school dropout rate poses to the future productivity of the Canadian economy.

The Government believes this threat can best be met through a spirited, imaginative collaboration of many partners co-operating in one national enterprise.

The provinces are already active in this area and continue to make progress in high school student retention. The business community, labour and other partners will be encouraged to participate.

Following a collaborative planning process, specific activities will be designed and a co-ordinated, detailed stay-in-school initiative will be launched in late summer, shortly before the new school year begins.

As a framework for this planning process, the Government of Canada is advancing the following three components of a national initiative (five-year forecast expenditures in brackets):

1. **Programs and Services ($166.3 million)**

   Pilot projects on joint assessment and counselling services, and program delivery services, will be developed at the local level. Initial emphasis will be on selected communities where there is a significant dropout problem, and where strong links are forged between Employment and Immigration Canada (EIC), community organizations, local school boards and provincial or territorial agencies.

   These pilot projects will utilize the experience of local or national organizations to:

   a) deliver, on both a summer and year-round basis, an expanded Work Orientation Workshops (WOW) program;

b) provide better information and better-targeted programs and services to students who are at risk of dropping out;

c) link an expanded CHOICES program with WOW and other services for at-risk students;

d) develop and implement a new "mentorship" approach.

Subject to recommendations arising from the consultation process of the Canadian Labour Market and Productivity Centre (CLMPC), forthcoming negotiations with the provinces on social assistance recipients could explore possibilities for reinforcing a stay-in-school theme.

Subject again to CLMPC recommendations, ways can be found to expand co-operative education to serve at-risk youth in secondary schools better.

Creative career and labour-market information (and especially audio-visual materials) better oriented to at-risk youth will be developed, sensitive to local conditions and distributed through local networks.

To aid the design of programs and services, the first national survey of school-leavers will be undertaken for Employment and Immigration Canada by Statistics Canada in co-operation with provincial and territorial education ministries.

Canada Career Week will be expanded and will become an integral part of the stay-in-school initiative.

WOW — A Program That Works

Work Orientation Workshops (WOW) provide recent and potential high school dropouts with guidance and information concerning their future education and labour market options.

Combined with on-the-job experience, WOW encourages students to continue their education or seek specific skills training. Workshop activities range from life skills training and personal financial management to a study of how companies operate, relationships with co-workers, and workplace practices and expectations. The on-the-job aspect of the program helps young people understand the talents and education that are necessary in an increasingly skills-driven labour market.

Introduced in 1985 as an experimental summer project, WOW was expanded in 1989 to include pilot year-round projects in every province. The budget last year was $20.2 million, witn more than 10,000 student participants. In 1990 the program will be expanded further to $35.2 million.

CHOICES — Technology and Careers

CHOICES is an interactive computer data base containing information on occupations, programs of study and Canadian educational institutions. Individuals may enter information about their interests, aptitudes, education, salary expectations and so on, and obtain a personal printout listing suitable occupations. Additional information can be obtained on educational programs and the Canadian schools offering them, and on the characteristics of each occupation.

2. **Mobilizing Partners ($76.6 million)**

National and local consultations will be launched and sustained to stimulate dialogue, exchange information and develop solutions to the dropout problem.

To manage this ongoing consultative process, the Government will, if necessary, support the initial creation of a national non-profit institution in collaboration with business, labour, the academic community and education ministries.

In co-operation with provincial governments, the private sector, selected school boards and other organizations, demonstration projects will be developed to test improved career counselling and other ways to enable more students to complete high school.

A series of national and local colloquia will be launched through business and labour sponsors and with the participation of educators, education ministries, and parents' organizations.

3. **Information ($53.5 million)**

In co-operation with education ministries and private co-sponsors as appropriate, a national, multi-faceted information program will raise public awareness of the dropout problem and encourage youth to stay in school. Focusing on realistic career options and the fundamental values of a high school education, the information program will be directed primarily to at-risk youth and their parents.

The Benefits

nformation on the Canadian dropout situation is sparse, and networks for sharing information on dropout prevention techniques are inadequate.

Improving the information base — through a national survey of school-leavers, a national institution to manage the debate and search for solutions, and in other ways — is one major goal of this initiative.

Meanwhile, the future skill requirements of Canadian industry are well documented, and the task of satisfying those needs will be seriously jeopardized unless the dropout rate is reduced.

Canada cannot afford to remain indifferent to the wasted human potential represented by so many young people abandoning their basic high school education. It is imperative to do everything possible to give these young people a realistic view of the labour market, and to promote their individual participation and personal fulfillment.

Success in this initiative will provide all Canadians with substantial benefits in the form of long-term gains in productivity, employment and incomes as well as reduced income support and other social costs.

In the past, our advantage in world markets has been based on a rich supply of natural resources. Canada's competitiveness now depends less on these natural advantages, and more on the skill we bring to our work. The skills to use technology to create higher value-added products or to find better ways of performing tasks are the keys to future prosperity.

— Success in the Works: A Policy Paper, *Employment and Immigration Canada, April 1989.*

Emploi et Immigration Canada

Employment and Immigration Canada

Projet national d'incitation à la poursuite des études

Canada

Projet national d'incitation à la poursuite des études

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1990

N° de cat. MP15-18/1990

ISBN 0-662-57413-3

Préparé par les Affaires publiques et
les Affaires de la jeunesse
Emploi et Immigration Canada

Copies disponibles à
Renseignements et diffusion
Ottawa-Hull
K1A 0J9
Tél. : (819) 994-6313

Y-029/2/90

Ministre de l'Emploi
et de l'Immigration

CANADA

Minister of Employment
and Immigration

Un peuple qui se préoccupe de ses jeunes et de son avenir ne peut être indifférent au problème que pose aujourd'hui l'abandon des études secondaires par des milliers de jeunes.

Au cours des années 1990, le Canada aura besoin, peut-être plus que jamais, d'un grand nombre de travailleurs ayant reçu une solide éducation et une bonne formation professionnelle. La participation de ces travailleurs est essentielle à la réalisation des gains de productivité qui permettront au Canada de soutenir la forte concurrence sur le marché international et de prospérer.

Pourtant, dans les circonstances actuelles, un million de jeunes pourraient abandonner leurs études secondaires au cours des dix prochaines années, cherchant à s'intégrer à un marché du travail où ils seront de plus en plus considérés comme des analphabètes fonctionnels, presque impossibles à former et largement inaptes au travail.

Des mesures immédiates s'imposent. Le présent exposé trace les grandes lignes d'une mesure gouvernementale visant à attaquer le problème de l'abandon scolaire dont l'application nécessite notamment la collaboration des gouvernements provinciaux, de représentants des milieux d'affaires et des syndicats, des organismes d'aide sociale, des parents et des jeunes.

Je vous encourage vivement à appuyer les efforts faits à cet égard et à y participer. Nos jeunes et notre système d'enseignement en valent bien la peine.

Barbara McDougall

Barbara McDougall
Ministre de l'Emploi et de l'Immigration

Projet national d'incitation à la poursuite des études

Problème

Le Canada possède un bon système d'enseignement secondaire. Au cours des dernières décennies, il n'a cessé de s'améliorer dans toutes les provinces et dans les territoires. En effet, environ 70 p. 100 des élèves obtiennent maintenant leur diplôme d'études secondaires, comparativement à seulement 30 p. 100, il y a à peine 40 ans.

Pourtant le nombre de jeunes Canadiens qui abandonnent leurs études secondaires tous les ans s'élève encore à environ 100 000 en ce début des années 1990.

Bon nombre d'entre eux sont des analphabètes fonctionnels et deviendront des marginaux. Le Canada devra donc assumer le coût social qui résulte d'un tel problème et se retrouvera avec une pénurie de travailleurs possédant les compétences requises d'urgence dans notre système économique.

Étant donné que le taux national moyen d'abandon scolaire s'élève à environ 30 p. 100, jusqu'à un million de jeunes peu instruits n'ayant reçu aucune formation professionnelle pourraient chercher, au cours des années 1990, à s'intégrer à un marché du travail duquel ils seront de plus en plus exclus.

Les exigences professionnelles dans l'industrie canadienne deviennent de plus en plus rigoureuses au fur et à mesure que se multiplient les transformations technologiques (microélectronique, télécommunications, nouvel équipement), dont le but est de permettre au Canada de soutenir la concurrence sur le marché international d'aujourd'hui et de demain.

Les exigences du marché, les pressions exercées par la concurrence et les transformations technologiques sont autant d'éléments qui entraînent un changement du genre d'emplois offerts. De moins en moins de possibilités d'emploi s'offrent aux personnes dont le niveau de scolarité et de formation professionnelle est peu élevé, et cette tendance va s'accentuer au cours de la prochaine décennie.

Représentation des jeunes au sein de la population active, 1966-2000

Source : Statistique Canada.

Statistiques chronologiques sur la population active (1988) et Emploi et Immigration Canada. 1989.

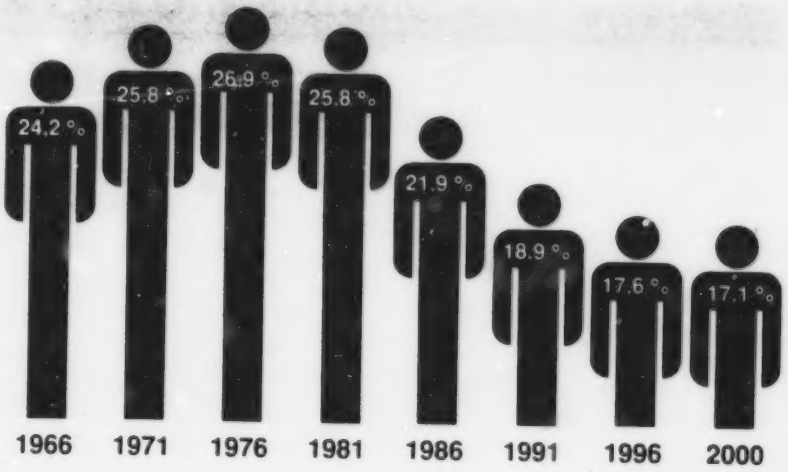

Augmentation des exigences professionnelles

Source : Emploi et Immigration Canada. 1989

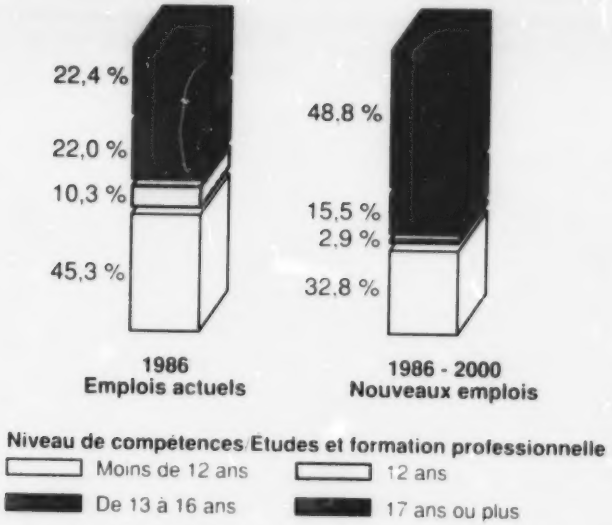

Par ailleurs, la demande de travailleurs hautement spécialisés augmente à un rythme alarmant. On prévoit que, pendant les années 1990, il faudra plus de 12 années d'études et de formation professionnelle pour satisfaire aux exigences de près des deux tiers de tous les nouveaux emplois. De plus, il faudra plus de 17 années d'études et de formation pour satisfaire aux exigences d'un grand nombre de ces nouveaux emplois.

Étant donné ces circonstances, la plupart des décrocheurs ne pourront se sortir d'affaire. Certains retourneront effectivement aux études ou s'inscriront à des programmes de formation. Cependant, pour de nombreux autres ne possédant pas les compétences de base, il sera impossible de les former sur le marché du travail. Ils tomberont dans un cercle vicieux, n'occupant que des emplois instables et dépendant de l'aide sociale. La piètre opinion qu'ils auront de leur valeur se perpétuera. Par ailleurs, une telle situation entraînera des problèmes croissants en ce qui concerne l'analphabétisme et la pauvreté.

S'il n'est pas enrayé, le taux actuel d'abandon scolaire entraînera une perte inacceptable de potentiel humain, un coût social plus élevé et une pénurie importante de travailleurs possédant les compétences nécessaires pour qu'augmentent le nombre d'emplois, la productivité et les revenus de tous les Canadiens.

Il est indispensable que des mesures collectives soient prises maintenant par les gouvernements, les enseignants, les milieux d'affaires et les milieux scolaires, les syndicats, les organismes sociaux, les parents et les jeunes.

Les années 1990 ne seront pas plus prévisibles que les années 1980. Il y aura une demande de main-d'oeuvre instruite possédant des compétences utilisables à l'échelle mondiale ainsi que des connaissances plus larges que celles exigées par le passé. Mais les éducateurs tenteront de développer les mêmes aptitudes et qualités qu'antérieurement — le sens critique et la capacité de communiquer efficacement. Lorsque la main-d'oeuvre possédera ces connaissances fondamentales ainsi que la souplesse et un esprit innovateur, le Canada n'aura rien à craindre de l'évolution rapide d'un monde où les marchés sont de plus en plus concurrentiels.

— William G. Saywell, président, Simon Fraser University; Education for Trading into the 1990s, dans « Inside Guide », hiver 1989.

Vers une solution collective

Il incombe au gouvernement fédéral de prendre, en collaboration et en consultation avec les autres parties intéressées, des mesures visant à régler ce problème du marché du travail, sans toutefois oublier que l'éducation relève de la compétence des provinces.

Puisqu'il existe manifestement un lien très étroit entre l'éducation et l'intégration au marché du travail, il est essentiel que le gouvernement noue de bonnes relations avec les ministères provinciaux de l'Éducation, de même qu'avec les conseils et les commissions scolaires et avec les établissements communautaires d'enseignement et de formation.

Toutefois, comme l'orientation économique générale, les politiques et programmes relatifs au marché du travail et certains aspects du régime d'aide sociale sont au nombre des principales responsabilités du gouvernement fédéral, il est tout à fait indiqué et nécessaire que celui-ci prenne l'initiative de trouver des solutions au problème de l'abandon scolaire.

Taux de chômage chez les jeunes ne fréquentant pas l'école
(octobre 1979 - octobre 1987)

Source : Statistique Canada

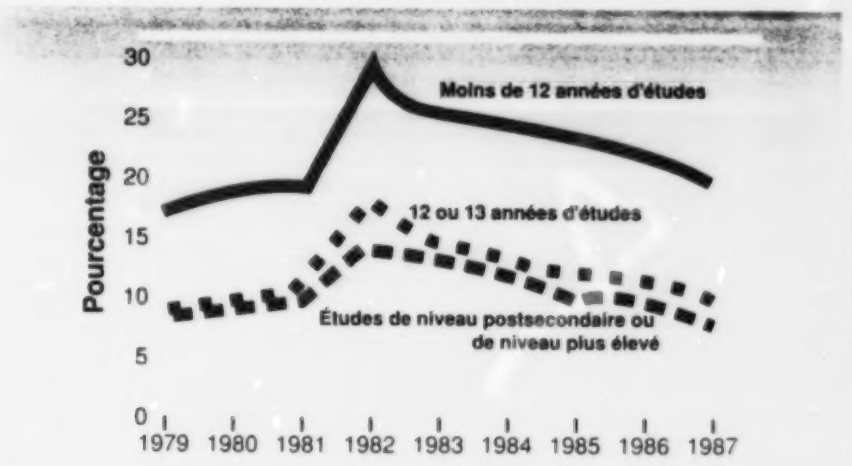

Jeunes au sein de la population active 1970-1995

Source : Statistique Canada (1970-1987). Emploi et Immigration Canada, Prévisions du Système de projection des professions au Canada (SPPC)

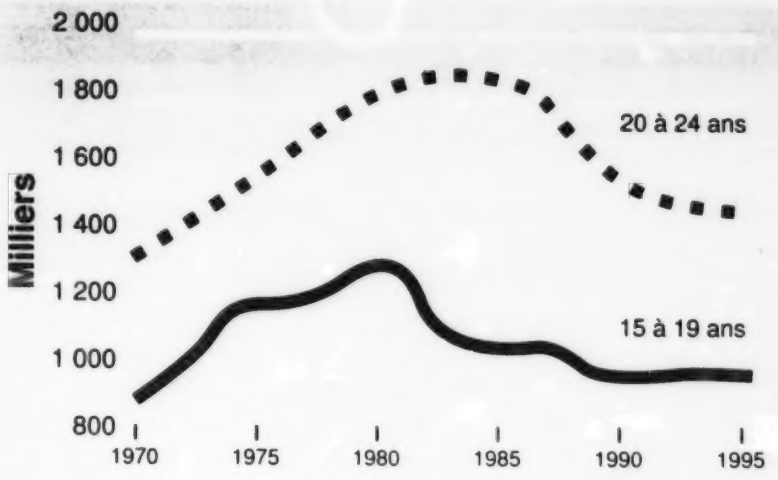

Le gouvernement fédéral s'attaquera au problème de l'abandon scolaire sur les trois plans les plus indiqués pour une mesure fédérale.

1. La portée des programmes et services existants de préparation au travail qui peuvent servir à régler ce problème sera étendue et de nouveaux programmes seront élaborés.

2. Tous les intervenants (gouvernements, employeurs, travailleurs, enseignants, parents, travailleurs sociaux, jeunes) seront mobilisés afin que des mesures concertées puissent être prises.

3. Les jeunes, leurs parents et le grand public seront mieux informés des réalités du marché du travail et de la nécessité pour les étudiants de terminer leurs études secondaires.

Au total, 296,4 millions de dollars seront affectés au Projet national d'incitation à la poursuite des études sur une période de cinq ans. Plus de la moitié de cette somme sera consacrée à des programmes et services, plus d'un quart à la mobilisation des intervenants et le reste à des activités de sensibilisation du public.

QUI abandonne les études?

Pour l'avenir du Canada : priorité aux enfants, rapport conjoint du Conseil canadien de l'enfance et de la jeunesse et de six autres organismes nationaux publié en 1987, a révélé que, toutes proportions gardées, le nombre d'enfants ne fréquentant pas l'école est deux fois plus élevé chez les enfants de familles à faible revenu que chez les autres. Il est également constaté dans ce rapport, qu'à l'âge de 15 ans, deux fois plus d'enfants provenant de ces familles présentent des retards scolaires.

Le taux d'abandon scolaire est particulièrement élevé parmi les jeunes autochtones (jusqu'à 70 p. 100 dans certaines régions), parmi les jeunes des régions éloignées et rurales et parmi les membres de certaines minorités visibles.

Cependant, le groupe des décrocheurs n'est pas homogène. Ils appartiennent à toutes les races et sont originaires de tous les quartiers ainsi que de tous les milieux socioculturels. Les jeunes qui éprouvent de la difficulté à lire et qui accusent un an ou plus de retard par rapport à leurs pairs, sont généralement plus susceptibles d'abandonner leurs études. Le travail à temps partiel au-delà d'un certain seuil — environ 15 heures par semaine — semble contribuer à la décision d'abandonner l'école.

Les sommes investies et les raisons pour investir dans les ressources humaines sont trop importantes pour laisser cela entre les mains des paliers supérieurs du gouvernement et de la grosse entreprise ou des grandes centrales syndicales. Les solutions centralisées ou "d'entreprise" ne conviennent pas. Employeurs et employés, en association avec le secteur de l'enseignement et le gouvernement, doivent être sur la ligne de feu.

— Objectif 2000, Rapport du groupe de travail sur l'éducation et la formation, la Chambre de commerce du Canada, août 1989.

À l'heure actuelle, le gouvernement fédéral consacre annuellement 1,8 milliard de dollars aux programmes du marché du travail. Environ la moitié de ces fonds servent à financer des programmes de formation professionnelle et d'autres destinés aux jeunes.

Le secteur privé doit offrir plus de formation si le Canada veut demeurer compétitif. Les dirigeants d'entreprise et les syndicats ont clairement reconnu ce besoin, et la Stratégie de mise en valeur de la main-d'oeuvre du gouvernement permettra d'appuyer les programmes conjoints visant à inciter les entreprises privées à porter à 1,5 milliard de dollars, d'ici 1994, le montant des fonds qu'elles consacrent à la formation.

Toutefois, selon un certain nombre d'études, les entreprises se sentent de plus en plus frustrées dans leurs efforts en vue de former des jeunes, en général des décrocheurs, qui ne possèdent pas les compétences de base et l'aptitude à l'apprentissage nécessaires pour assimiler la formation reliée à un emploi.

Par conséquent, un projet fédéral d'incitation à la poursuite des études, offert en collaboration avec les entreprises, les syndicats et le système d'éducation, peut être considéré comme une extension logique des programmes fédéraux existants dont le but est d'accroître le niveau des compétences générales.

Une telle collaboration donnera aux experts canadiens en la matière l'occasion de se pencher sur un problème qui aura des répercussions socioéconomiques graves sur notre avenir. Ces efforts conjoints devraient, avec le temps, permettre de réduire le nombre d'analphabètes, d'aider les jeunes défavorisés à prendre leur place dans la société, de renforcer les programmes de formation offerts par le secteur privé et de réduire les coûts du chômage et de l'aide sociale.

Voilà pourquoi le gouvernement fédéral a choisi, pendant une période de restrictions, de financer le Projet national d'incitation à la poursuite des études principalement en réaffectant certains des fonds actuellement consacrés à la composante du programme Défi intitulée EÉET (Emploi d'été/Expérience de travail).

Taux d'abandon au niveau secondaire (Estimations de 1985, prévisions pour 1992)

Calculs d'EIC à partir de données de Statistique Canada.

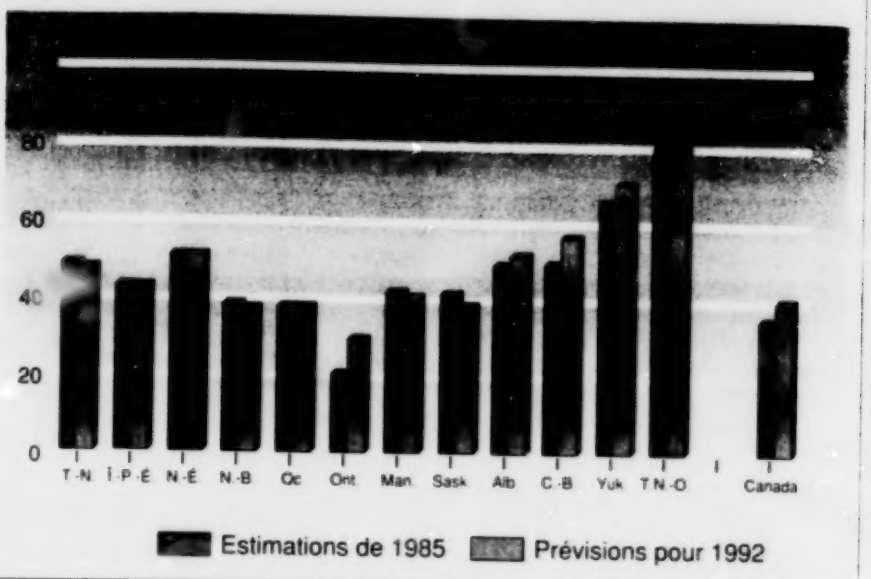

COMBIEN de jeunes abandonnent leurs études?

Présentement au Canada, on évalue à plus de 30 p. 100 le taux d'abandon au niveau secondaire.

Comme pour toutes les moyennes, celle-ci cache de grands écarts. Il serait facile de trouver des taux d'abandon scolaire de moins de 10 p. 100 dans des écoles secondaires de grands centres urbains partout au Canada. Il serait aussi facile de trouver d'autres écoles — par exemple, dans des collectivités isolées — où le taux d'abandon scolaire dépasse 80 p. 100.

En outre, dans les documents érudits sur le phénomène de l'abandon scolaire, il existe des points de vue très divergents sur la façon de compter le nombre d'abandons. En effet, les méthodologies auxquelles se réfèrent les provinces varient de l'une à l'autre. Le Québec, par exemple, établit son taux actuel à 35,8 p. 100. Ces problèmes mettent en évidence la nécessité d'établir une meilleure base de données nationale, faisant appel à des définitions uniformes.

Ce graphique a été construit à partir des plus récentes données compilées par Statistique Canada ainsi que par Emploi et Immigration Canada; un modèle avait été conçu spécialement à cette fin. Il ne rend pas compte des mesures entreprises récemment par les provinces en vue de réduire le nombre des décrocheurs.

POURQUOI ces abandons scolaires?

Sondage après sondage, les décrocheurs expliquent qu'ils ont abandonné pour les raisons suivantes : l'ennui, le désir de travailler, le désir de gagner leur propre argent, le sentiment que l'école ne répondait pas à leurs buts, des notes trop basses ou des responsabilités à la maison.

Certaines des personnes qui se sont penchées attentivement sur la situation croient que bon nombre d'abandons scolaires sont motivés par des raisons qui n'ont pas rapport à l'école comme telle — des raisons comme l'attitude négative ou l'indifférence des parents, le faible revenu familial, l'abus de drogues et d'alcool, le milieu culturel, et ainsi de suite. Il est probable que c'est une combinaison de facteurs culturels et institutionnels qui explique la majorité des abandons scolaires.

Pour expliquer le phénomène de l'abandon scolaire, il importe de comprendre qu'abandonner l'école n'est pas le fait d'une simple décision, mais plutôt le résultat d'un processus évolutif. Même si ce processus se termine par une coupure, la "décision" a été prise bien avant et reprise maintes fois de façon plus ou moins sérieuse; la décision finale d'abandonner vient davantage reconnaître un fait que marquer un point tournant.

— Persévérance scolaire et transition dans les écoles secondaires de l'Ontario, Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 1988.

Une mesure à trois volets

L'objet fondamental de cette mesure fédérale est de venir à bout du grave problème que pose le taux d'abandon scolaire pour la productivité future de l'économie canadienne.

Le gouvernement fédéral est d'avis que la meilleure solution à ce problème est la collaboration enthousiaste et imaginative de nombreux intervenants à une entreprise nationale.

Les provinces ont déjà pris des mesures actives dans ce domaine, et le taux de persévérance scolaire augmente sans cesse chez les étudiants du niveau secondaire. Les représentants des milieux d'affaires et des syndicats et d'autres intervenants seront encouragés à faire leur part.

Une fois que le processus de planification conjointe sera terminé, des activités précises seront élaborées et coordonnées, puis un projet détaillé d'incitation à la poursuite des études sera lancé à la fin de l'été, juste avant la rentrée scolaire.

Le gouvernement fédéral propose les trois volets suivants comme cadre de planification de ce projet national. (Les dépenses prévues pour les cinq prochaines années figurent entre parenthèses.)

1. **Programmes et services (166,3 millions de dollars)**

Des projets pilotes portant sur des services conjoints d'évaluation et de counselling ainsi que sur la prestation de programmes seront élaborés au niveau local. Au début, on se préoccupera surtout de certaines collectivités où l'abandon scolaire constitue un problème important et où Emploi et Immigration Canada (EIC) a noué des liens étroits avec des organismes communautaires, des conseils ou des commissions scolaires et des organismes provinciaux ou territoriaux.

Dans le cadre de ces projets pilotes, l'expérience d'organisations locales ou nationales sera utilisée afin :

a) d'élargir la portée de la composante Ateliers d'orientation au travail (AOT) offerte pendant l'été et toute l'année;

b) d'offrir aux étudiants susceptibles d'abandonner leurs études de meilleurs renseignements ainsi que des programmes et services mieux adaptés à leurs besoins;

c) d'établir, à l'intention des étudiants susceptibles d'abandonner leurs études, des liens entre une version élargie du programme CHOIX, la composante AOT et d'autres services;

d) d'élaborer et d'appliquer une nouvelle approche qui utiliserait des mentors.

Sous réserve des recommandations qui découleront des consultations tenues par le Centre canadien du marché du travail et de la productivité (CCMTP), on pourrait examiner des moyens possibles de renforcer le thème d'incitation à la poursuite des études pendant les négociations sur les bénéficiaires d'aide sociale qui auront prochainement lieu avec les provinces.

Toujours sous réserve des recommandations qui seront faites par le CCMTP, on peut trouver des moyens d'étendre la portée des programmes d'alternance travail-études afin qu'ils répondent davantage aux besoins des jeunes susceptibles d'abandonner leurs études secondaires.

On préparera des informations créatives sur les carrières et sur le marché du travail (et notamment des documents audiovisuels) mieux adaptées aux besoins des jeunes susceptibles d'abandonner leurs études, en tenant compte des conditions locales, informations qui seront diffusées par l'intermédiaire d'organismes locaux.

Afin de faciliter l'élaboration des programmes et des services, la première enquête nationale par sondage portant sur les décrocheurs sera menée, pour le compte d'Emploi et Immigration Canada, par Statistique Canada, en collaboration avec les ministères de l'Éducation des provinces et des territoires.

La Semaine canadienne de l'orientation sera prolongée et deviendra une partie intégrante du projet d'incitation à la poursuite des études.

AOT — Une composante qui donne des résultats

La composante Ateliers d'orientation au travail (AOT) fournit de l'orientation et de l'information aux nouveaux décrocheurs et aux décrocheurs éventuels sur les études qu'ils peuvent poursuivre et sur les choix qui s'offrent à eux sur le marché du travail.

Tout en permettant aux élèves d'acquérir une expérience concrète de travail, la composante AOT les encourage à persévérer dans leurs études ou à obtenir une formation professionnelle particulière. Les activités offertes dans le cadre des ateliers touchent une variété de sujets comme les connaissances pratiques de base, la gestion du budget personnel, le fonctionnement des entreprises, les relations avec les collègues de travail ainsi que les habitudes et les attentes dans le milieu du travail. L'expérience concrète aide les jeunes à prendre conscience des talents et des études nécessaires dans un marché du travail de plus en plus axé vers les compétences.

Lancée en 1985 comme programme d'été expérimental, la composante AOT a été élargie en 1989 pour couvrir des projets pilotes qui se déroulent dans chacune des provinces pendant toute l'année. L'année dernière, plus de 10 000 élèves participaient à la composante dont le budget s'élevait à 20,2 millions de dollars. En 1990, la composante AOT sera à nouveau élargie, et son budget passera à 35,2 millions de dollars.

CHOIX — Technologie et carrières

Le logiciel CHOIX est une technique informatisée d'orientation professionnelle et de renseignements sur les programmes d'études et les établissements scolaires canadiens. Les intéressés confient à l'ordinateur des données concernant leurs intérêts, leurs aptitudes, leurs études, leurs aspirations et leurs attentes salariales, et obtiennent en retour une liste personnalisée de carrières possibles. De plus amples renseignements peuvent être obtenus en ce qui concerne les programmes d'études et les divers établissements scolaires qui les offrent, ainsi que les caractéristiques de chacun.

2. **Mobilisation des intervenants (76,6 millions de dollars)**

Des consultations permanentes aux niveaux national et local auront lieu afin d'encourager le dialogue, d'échanger des renseignements et d'élaborer des solutions au problème de l'abandon scolaire.

Au besoin, le gouvernement fédéral financera, en collaboration avec les entreprises, les syndicats, le milieu scolaire et les ministères de l'Éducation, la mise sur pied d'un organisme national sans but lucratif qui aura la responsabilité de diriger ces consultations permanentes.

En collaboration avec les gouvernements provinciaux, le secteur privé, certains conseils ou commissions scolaires et d'autres organismes, on élaborera des projets pilotes afin de mettre à l'essai des méthodes améliorées de counselling et autres visant à inciter un plus grand nombre d'étudiants à terminer leurs études secondaires.

Une série de colloques nationaux et locaux seront organisés par l'intermédiaire de promoteurs du milieu des affaires et des syndicats ainsi qu'avec la participation d'enseignants, de ministères de l'Éducation et d'associations de parents.

3. **Information (53,5 millions de dollars)**

En collaboration avec les ministères de l'Éducation et, éventuellement, avec des promoteurs privés, on lancera un programme national d'information à plusieurs volets visant à sensibiliser le public au problème de l'abandon scolaire et à inciter les jeunes à poursuivre leurs études. Ce programme d'information, qui insistera tout particulièrement sur les possibilités réalistes de carrières et sur l'importance fondamentale des études secondaires, s'adressera principalement aux jeunes susceptibles d'abandonner leurs études et à leurs parents.

Avantages

Il n'existe que très peu de données sur l'abandon scolaire au Canada. De plus, les réseaux d'échange d'informations sur les techniques de prévention de l'abandon scolaire ne sont pas très efficaces.

Un des principaux objectifs de cette mesure est d'améliorer la base de données à cet égard, au moyen du sondage national sur les décrocheurs, par l'intermédiaire d'un organisme national chargé de diriger les débats sur cette question et la recherche de solutions ainsi que d'autres façons.

Par ailleurs, il existe des données claires sur les exigences professionnelles futures du marché canadien, et les efforts faits en vue de satisfaire ces besoins seront sérieusement compromis si le taux d'abandon scolaire ne diminue pas.

L'abandon des études secondaires par un nombre aussi élevé de jeunes constitue un gaspillage de potentiel humain qui ne peut laisser les Canadiens indifférents. Il est absolument nécessaire que tous les efforts possibles soient faits afin de présenter à ces jeunes une perspective réaliste du marché du travail et d'encourager leur participation individuelle et leur épanouissement personnel.

La réussite de cette mesure procurerait à tous les Canadiens des avantages importants sous la forme de gains à long terme relatifs à la productivité, à l'emploi et à la rémunération, et elle permettrait de réduire les coûts reliés aux programmes de soutien du revenu de même que les autres coûts sociaux.

Par le passé, l'avantage que nous avions sur les marchés internationaux se fondait sur notre richesse en ressources naturelles. De nos jours, la compétitivité du Canada tient moins à ses ressources et davantage à la compétence de ses travailleurs. Ce sont les capacités d'utiliser la technologie en vue de créer des produits qui ont une plus grande valeur ajoutée ou de trouver des moyens plus efficaces d'exécuter nos tâches qui sont les clés de notre future prospérité.

— Le nouveau mode d'emploi, Énoncé de politique, Emploi et Immigration Canada, avril 1989.